



## Plusieurs niveaux de protection et de préservation d'un patrimoine et de paysages littoraux exceptionnels



### 1. Franges côtières et marais du nord-ouest de l'île de Ré

Charente-Maritime

L'ensemble de l'île a été protégé progressivement de 1952 à 2000, sur 13 000 ha



### 2. Île d'Oléron

Charente-Maritime

Site de 21 800 hectares dont 7 100 en mer  
Classé depuis 2011



### 3. Île aux Oiseaux

Bassin d'Arcachon - Gironde

Site de 1 643 hectares  
Classé depuis 2008



### 4. Étangs girondins et landais

Gironde et Landes

160 000 ha de protection dont 10 étangs et leurs abords classés sur 9 350 ha  
Classés depuis 1968



### 5. Courant d'Huchet et ses rives

Landes

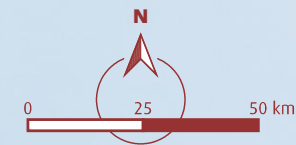
Site de 33 hectares  
Classé depuis 1934



### 6. Corniche basque

Pyrénées-Atlantiques

Site protégé sur 445 ha depuis 1944, dont 409 ha classé depuis 1984



#### Sites naturels inscrits et classés

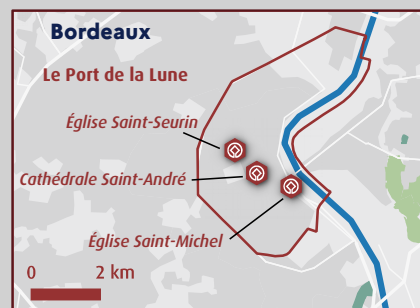
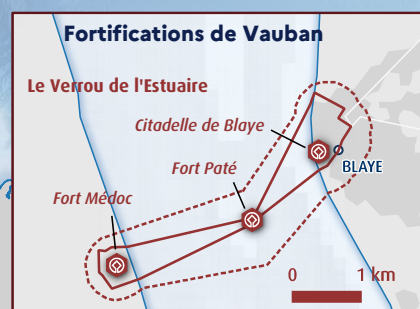
- Sites naturels classés
- Sites naturels inscrits

#### Grands sites de France

- Grands Sites de France labellisés
- Opérations Grands Sites de France en cours

#### Sites UNESCO

- Biens inscrits à l'UNESCO
- Périmètres inscrits à l'UNESCO
- Zones tampons des périmètres inscrits à l'UNESCO



Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONM  
Sources : DIRM SA, DREAL Nouvelle-Aquitaine, DRAC Nouvelle-Aquitaine  
Réalisation DIRM SA MCPPLM Juin 2021

La législation a mis en place deux niveaux de protection des « sites et monuments naturels » : le classement et l'inscription. Leur mise en œuvre et leur suivi sont de la responsabilité de l'État et font partie des missions du ministère en charge de l'écologie. Les Grands Sites de France labellisés ou en projet sont issus de démarches volontaires de collectivités concernées par un site classé majeur. Les biens UNESCO représentent un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'Humanité.

#### De forts enjeux de préservation

Les sites classés sont les sites et monuments naturels dont l'intérêt paysager, artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque est exceptionnel et qui méritent une forte protection. Le classement est une protection forte qui correspond à la volonté de strict maintien en l'état du site, ce qui n'exclut ni la gestion, ni la valorisation. La gestion des sites classés est définie pour chaque site en fonction de ses caractéristiques, prenant en compte la volonté de concilier progrès, activités traditionnelles et préservation du patrimoine par une politique de concertation avec les acteurs concernés.

Les sites inscrits sont ceux qui ne présentent pas une valeur ou une fragilité nécessitant un classement, mais dont l'évolution doit être suivie. L'objectif principal est la conservation de milieux et de paysages dans leurs qualités actuelles. Les départements littoraux de la Nouvelle-Aquitaine comportent de vastes espaces naturels encore bien préservés. La frange littorale en particulier offre des paysages exceptionnels par leur taille, leur qualité et leur diversité : îles (Ré, Oléron), marais (Brouage), paysage dunaire (dune du Pilat), lagunes (Arcachon), estuaires (Charente, Gironde), étangs (girondins, landais), corniches rocheuses (basque).

#### Le réseau des « Grands Sites de France » du littoral

Créé en 2000, le Réseau des Grands Sites de France compte aujourd'hui 47 Grands Sites membres. Il rassemble des sites ayant reçu le label « Grand Site de France » et d'autres engagés dans des démarches de développement durable pour l'obtenir. La façade Sud-Atlantique compte sur son littoral 4 grands sites membres labellisés ou en projet :

Le **Marais Poitevin**, offre un paysage pittoresque façonné par l'homme depuis le XIXe siècle. Site classé de grande dimension (18 620 ha), il accueille environ 700 000 visiteurs par an qui y viennent pour la beauté de ses paysages qu'ils découvrent essentiellement en barque. Son label Grand Site de France a été renouvelé en 2018.

Le **Grand Site de France Estuaire de la Charente et Arsenal de Rochefort** témoigne d'un grand intérêt pittoresque par l'immensité et la monumentalité des paysages de son embouchure qui contrastent avec la sérénité du fleuve dans sa partie amont. Il témoigne aussi d'un intérêt historique hors du commun avec la présence des nombreux édifices et aménagements de l'Arsenal de Rochefort créé par la volonté de Louis XIV. Le label a été accordé en 2020.

Couvrant près de 16 000 hectares répartis sur une dizaine de communes, le **marais de Brouage**, en Charente-Maritime, est formé d'un ensemble de canaux se déployant au milieu des prés salés. Véritable paradis des hérons, cigognes, aigrettes, et d'une centaine d'autres espèces d'oiseaux, le marais a conservé à peu de choses près son aspect hérité de l'exploitation salicole, qui a définitivement disparu depuis les années 1950. Ces prairies naturelles du golfe de Saintonge appartiennent aux « marais de l'ouest », vaste ensemble de marais arrière-littoraux situé entre les estuaires de la Loire et de la Gironde.

La **dune du Pilat**, avec 103 mètres de haut, 500 mètres de large, 2 700 mètres de long et 60 millions de m<sup>3</sup> de grains de sable est la plus haute d'Europe. Elle doit sa renommée à ses dimensions hors normes et au panorama exceptionnel qu'elle offre à son sommet sur le triptyque forêt, dune et océan. Symbole de la richesse du patrimoine naturel du Bassin d'Arcachon, ce monument naturel menacé par l'urbanisation du littoral a fait l'objet dès 1943 de la protection de l'État. Aujourd'hui, plus de 6 000 hectares intégrant la dune mais aussi le massif forestier attenant sont classés au titre de la loi du 2 mai 1930. ■

#### TENDANCES

Nombre de sites inscrits et classés dans les communes littorales de la façade Sud-Atlantique

Charente-Mar.	22
Gironde	27
Landes	14
Pyrénées-Atl.	27



Le Port de la Lune inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité  
Bordeaux

FICHE

5.3



### Lac de Carcans et d'Hourtin

Gironde

Le lac de Carcans et d'Hourtin est le plus grand lac naturel d'eau douce de France avec une superficie de 5 800 hectares. Il s'étend en parallèle à la côte de l'Océan Atlantique sur une longueur de 18 kilomètres. Son plan d'eau et une grande partie de ses rives sont en site classé depuis 1968 et 1983. Les sites inscrits et les sites classés sont les deux niveaux majeurs de protection des espaces et paysages naturels ainsi que des paysages bâtis remarquables.



© Crédit photo : Conseil départemental de la Gironde

#### Sources mobilisées :

DREAL Nouvelle-Aquitaine, DRAC Nouvelle-Aquitaine,  
CEREMA Direction Territoriale Sud-Ouest



#### Pour aller plus loin :

-  [Les sites inscrits et classés sur le site de la DREAL Nouvelle-Aquitaine](#)
-  [Le réseau des Grands Sites de France](#)